



jusqu'au vendredi 15 octobre 2021

Festivals ? Cartographiez-vous

Le Ministère de la Culture, France Festivals et le CNRS réalisent une cartographie nationale des festivals. Les organisateurs de manifestations littéraires d'Auvergne-Rhône-Alpes sont invités à signaler leurs manifestations jusqu'au vendredi 15 octobre 2021.

Les organisateurs de festivals et fêtes du livre sont invités à remplir le [questionnaire en ligne](#).
(temps de réponse : 2 minutes)

Les critères retenus pour cette recension sont les suivants :

- Les festivals qui correspondent à l'approche suivante : événements limités dans le temps (récurrents et à date fixe) et inscrits dans un territoire précis, qui développent un projet artistique ou culturel dans une logique éditoriale de programmation formant un tout. Commentaire : sont exclues les manifestations qui sont des structures « parapluie » abritant un assemblage de programmations non éditorialisées par un directeur.trice artistique ou un collectif de programmation et les manifestations qui nationales (exemple : fête de la Musique).
- La programmation de ces festivals se caractérise de la façon suivante : ils programmant des œuvres artistiques ou de l'esprit, proposées majoritairement par des professionnels, qui tirent l'essentiel de leurs revenus de la mise en relation de ces œuvres avec les publics.
- Leurs indicateurs d'activités sont les suivants : la durée minimale est de 2 jours et la programmation comprend plus de 5 spectacles / concerts / projections / rencontres avec le public - ou pour les arts visuels : expositions / artistes programmés.
- Leur ancienneté est au minimum de deux éditions. Commentaire : la récurrence est une caractéristique fondamentale pour qualifier un événement de festival.

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/festivals-cartographiez-vous>